



# DEMANDE D'INSTALLATION D'ÉCHAFAUDAGE

CADRE RÉSERVÉ

DATE DE RÉCEPTION :  
AM :  
PV :  
TRANS COMPTA :

## RÈGLES GÉNÉRALES

Une demande d'installation d'échafaudage doit impérativement être adressée à la Police Municipale, **au moins 15 jours avant** la date de commencement des travaux.

Selon la délibération du Conseil Municipal en date du 26 juillet 2010, une redevance de 15 euros le mètre linéaire sera demandé pour la durée du chantier.

Pièces à joindre à votre demande : - R.I.B

**Toute demande incomplète sera mise en attente**

## DEMANDEUR

NOM /PRÉNOM :

ADRESSE/SIEGE SOCIAL :

N° SIRET :

CODE APE (NAF) :

N° TÉLÉPHONE : \_ \_ \_ \_ \_

E-MAIL :

### Secrétariat de la Police Municipale

Rue Charles François Euzière – 06640 Saint-Jeannet

☎ 04 93 59 49 74 Fax : 04 93 24 86 06

✉ [police.municipale@saintjeannet.com](mailto:police.municipale@saintjeannet.com)

## TRAVAUX

ADRESSE COMPLETE DU CHANTIER :

NOM/PRÉNOM DU PROPRIÉTAIRE :

DEMANDE PRÉALABLE :

DP n° \_\_\_\_\_

PRÉCISER LE TYPE DE TRAVAUX :

DATE DE DEBUT ET DE FIN\* :

DU \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

AU \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

MÈTRES LINÉAIRES SOUHAITÉS :

\*La date de fin est OBLIGATOIRE. Par ailleurs, en cas d'intempéries ou de retard du chantier, il vous est possible de demander une prorogation auprès de la Police Municipale, en respectant le délai de 15 jours avant la date de fin initialement prévue.

**Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :**

CE FORMULAIRE EST A RETOURNER DUMENT REMPLI ET SIGNE AU COORDONNEES SUIVANTES :

**Secrétariat de la Police Municipale**

Rue Charles François Euzière – 06640 Saint-Jeannet

☎ 04 93 59 49 74 Fax : 04 93 24 86 06

✉ [police.municipale@saintjeannet.com](mailto:police.municipale@saintjeannet.com)